

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES REPRESENTANTS DE PROXIMITE DU 16 septembre 2019

Présents :

Pour la direction : Isabelle Staes Directrice Régionale, Marilynne Camacho responsable des ressources humaines, Laurence Grandremy directrice déléguée du centre d'exploitation Sud, Laurent Disdier chef de centre

Pour les syndicats : Valérie Smadja, Eliane Dos-Santos, Rémy Dupont et Marc Civallo.

Point 1 : Chef d'édition : stop à la fonction place à la tâche

Actuellement, il y a un seul poste d'édition, détenu par Virginie Dubois, alors qu'Yves Gerbault occupe également la fonction depuis plusieurs années.

Changement : suite au prochain départ d'Yves Gerbault : A priori, pour la direction, le poste de chef d'édition ne sera plus une fonction mais une « tâche » confiée à plusieurs collaborateurs.

Si selon la convention collective, ce poste est une vraie fonction, « *chez nous, on ne veut plus de chef d'édition en titre* » précise la direction

Précision : Si Virginie Dubois, titulaire officielle du poste et actuellement détachée sur l'émission Ensemble C'est Mieux, désire revenir à son poste ? « *Nous verrons à ce moment-là* » répond la direction.

Les horaires du poste : 8h30/19h30 avec une pause de 2h30, Donc une journée de 8h30 de travail effectif. Conséquence ? Pas de récupération ni d'heure supplémentaire pour les forfait jour. En revanche heure supplémentaire pour les personnes au décompte horaire.

Coté salaire : prime ou pas ?

La prime ne serait plus automatiquement versée, tout dépend du grade du collaborateur. (La prime serait pour les personnes dont le poste est « inférieur » au niveau JS (journaliste spécialisé).

Point 2 : Le VMIX ...quésaco

Pour rassurer ceux qui ne connaissent pas ce qui se cache derrière ce mot « VMIX », la Direction, par la voix de Laurent Disdier, a tenu à expliquer que ce matériel est un outil destiné au « numérique », qui permet à lui tout seul de réaliser un direct ou une captation. Comprenez là qu'il gère, comme un grand, de la vidéo, du son, la lecture des sujets et de l'habillage. Une sorte de couteau-suisse ... ! Un couteau suisse assemblé sur place par un salarié de France 3 Provence-Alpes en responsabilité des « études et projets », en fait l'ingénierie.

Cet outil fonctionne autour d'une philosophie différente et nouvelle ; il échappe à tout ce que l'on peut connaître aujourd'hui. Désormais, les utilisateurs, car pour l'heure il n'a jamais été utilisé par une seule personne même si cela est envisageable, n'ont plus le matériel conventionnel que nous connaissons ; effectivement les postes ne sont plus dédiés au trucage, au son ou aux échanges...

La réalisation s'effectue par une succession de scénarii définis qui s'écrivent et se préparent en amont. Une écriture digne d'un travail de réalisation.

Et bien évidemment, les scénarii s'enchaînant automatiquement, il y a besoin de moins de monde.

Les techniciens vidéo sont appelés à utiliser cet outil puisqu'un tournage sur l'ancien plateau du JT est prévu pour la réalisation des modules « un geste pour la planète ». Toutefois l'Editeur web est l'exploitant privilégié pour l'utilisation de cet outil ; la Direction ne s'en cache plus, « *l'Editeur Web peut tout faire* ».

De ce fait, il abandonne son iPhone, pour piloter, une régie multi-caméra destinée au numérique... mais pas totalement ! La Direction ose avouer viser à court terme l'utilisation du « VMIX » pour le linéaire.

Pour continuer à nous rassurer, la Direction nous informe que c'est l'outil utilisé à France TV info. Si cela devait nous rassurer, c'est raté.

Point 3 : Sujets incarnés...point d'étape

Nous avons souhaité, après quelques semaines de mise en route, revenir sur ces nouveaux modules de 6 minutes.

Donnons tout d'abord la parole à notre directrice : « *Sur le plan éditorial Je suis très satisfaite et le résultat antenne est aussi très satisfaisant...la rédaction et les équipes ont montré un vrai savoir-faire, beaucoup de monde s'est engagé, c'est collectif* »

Lorsque les élus l'interrogent sur l'intensité des journées sur l'ensemble de la chaîne de fabrication et l'interpellent sur l'état de fatigue de certains salariés engendrée par cette surcharge de travail (14 minutes supplémentaires par jour « à effectif constant » selon la direction mais avec les départs RCC nous sommes plutôt en perte d'effectif) la directrice rajoute « *A chaque nouveau rendez-vous, le tempo s'accélère, c'est normal,...mais on va faire des points d'étape, il y a des ajustements à faire , par exemple les équipes ne doivent pas revenir de tournage avec trop de rushs, au fil de l'eau il va y avoir une rationalisation des tournages car on ne souhaite pas mettre en péril les collaborateurs* »

De notre côté nous avons soulevé certains points :

Repérage : Pour nous une journée de repérage pour caler deux 6 minutes ce n'est pas suffisant. De plus le repérage est planifié la veille du tournage il devrait être planifié avec plus d'antériorité, la semaine précédente par exemple.

Tournage : très intensif pour les équipes et surtout pour les JRI, nous avons demandé selon les souhaits de certains s'il était possible de réaliser des tournages en GO pro : réponse de la direction « *ce n'est pas une bonne idée, si on tourne en GO pro, le montage sera encore plus compliqué* »

Nous avons également demandé la présence d'un preneur de son sur chaque tournage et notamment pour Toulon et les Bureaux excentrés : réponse : « *la présence d'un preneur de son sur ces sites n'est pas systématique* » la direction nous explique que l'OPS devrait partir la veille et cela engendrerait des frais supplémentaires.

Montage : Une fois les six minutes montées, l'équipe doit en une heure retailer un 3 minutes pour le journal de 19h. Parfois l'équipe n'a pas le temps d'effectuer ce travail supplémentaire. C'est pourquoi pour la direction il est nécessaire de « rationaliser » les tournages, « *ce six minutes ce n'est pas une enquête* » nous dit-on. Bien que le 3 minutes soit certainement plus regardé, car mieux exposé (diffusé dans le journal du soir) nous constatons que ce format est monté ou retailé à l'arrache. La direction, elle, nous assure que les 6 minutes diffusées à partir de 11h53 font de l'audience

Mixage : avec l'arrivée de ces nouveaux modules (6 et 3 minutes) la journée de mixage s'est intensifiée. La direction souhaite que le journaliste couche sa voix à la fin de la journée de montage et que l'OPS mixe le lendemain sans la présence du journaliste et du monteur. Pour certains journalistes ne pas assister au mixage n'est pas satisfaisant.

Pour terminer sur ce point, les élus ont soulevé une dernière problématique : vue la charge de travail supplémentaire, ces modules pourront-ils être quotidiennement réalisés dans la durée ? ...réponse d'ici quelques mois

Point 4 : Les élections municipales

Pour les antennes de France 3, la couverture des élections municipales est un enjeu majeur.

Avec les 14 minutes supplémentaires à moyen constant, avec les premiers départs dans le cadre de la RCC et avec la quasi-totalité des CDD, réguliers ou non, déjà planifiés (sur des 6 minutes, sur les premiers départs, sur des arrêts maladies) Comment faire face aux élections municipales ?

La direction souhaite utiliser le créneau des sujets incarnés pour aborder des thématiques de campagne. Il y aura également des moyens supplémentaires, 200 jours de travail en tout (journalistes et techniciens). Enfin la direction nous indique qu'elle souhaite « continuer à inscrire des CDD »

Nous verrons très rapidement si ces annonces seront à la hauteur de l'enjeu. Au passage nous rappelons ce que Laurence Mayerfeld, la nouvelle responsable de l'information, a dit à ce sujet : « *Je veux qu'on soit exemplaires : notre offre doit être différente, massive et que personne en France ne se pose la question de où se passent les municipales. La réponse doit être : 'sur France 3'* »

Point 5 : Internet ...Place au responsable de CONTENU.

Objectif de la chaîne : arrêter de différencier responsable numérique et responsable des programmes. A terme, il y aura seulement des responsables numériques. Chaque adjoint devra s'investir aussi bien dans le numérique qu'à l'antenne. Bientôt une nouvelle organisation sera mise en place. Pas de deadline pour l'instant, mais une réflexion globale qui s'annonce.

Le poste de délégué numérique, tel qu'il est actuellement, pourrait donc disparaître.

Internet...suite

Interrogée sur une déclaration de la nouvelle responsable de l'information Laurence Mayerfeld lors du dernier CSE (déjà citée au point 4) « *Il faut s'interroger sur ce qu'est l'information, afin de sanctuariser son traitement par les journalistes* » la direction régionale a commenté en ces termes « *le journalisme c'est l'affaire des journalistes ...sur le net c'est pareil. Les contributeurs numériques ne touchent pas à l'information* »

Point 6 : Au secours...on manque de scriptes

La direction recherche activement des profils de scripte afin de les former. Le manque de scriptes devient un vrai problème. « *Le métier est en tension et nous sommes exigeants* » dit la direction.

Les assistant(e)s de locale ont eu des propositions, mais peu les ont acceptées. Si vous connaissez des personnes intéressées ... n'hésitez pas à parler d'elles, la direction est à l'écoute !

Les formations seront assurées par Violette Del Vecchio (scripte à Antibes). La personne formée devra pouvoir évoluer entre Marseille et Antibes.

Point 7 : France Bleu Provence sur notre antenne...c'est pour bientôt

Pour l'heure la date précise de démarrage sur notre antenne n'est pas encore définie mais ce sera « plutôt, vers la fin de l'année »

La mise en images et la captation sont à la charge de France-Bleu. L'éditeur visuel qui assure la mise en images est un journaliste de l'agence Eden Press, prestataire pour France Bleu.

La direction nous a assuré que les documentalistes et les monteurs seront mis « dans la boucle » dès que possible.

Les documentalistes auront du temps en plus pour ce travail mais il n'y aura pas de vacation supplémentaire. Ce qu'il faut comprendre c'est que la journée de travail des documentalistes va encore s'alourdir.

Les monteurs vont eux aussi être sollicités, on va leur demander d'envoyer les sujets sans les ITV (!!!) sur le serveur de la matinale. Là aussi ce sera donc un surcroît d'activité.

Point 8 : Bilan des entretiens de carrière par service année 2019

Bureau Régional d'Information : 8% d'entretiens réalisés (67 salariés)

Centre Technique : 45% (50 salariés)

Antenne : 100% (12 salariés)

Administration/Production : 100% (4 salariés)

Le faible taux d'entretiens réalisés au BRI et au centre technique est à mettre en lien avec les arrêts maladies de longue durée d'encadrants.

Point 9 : les abonnements Presse en question

Quel lecteur de presse êtes-vous ? Comment utilisez-vous la presse mise à disposition par la rédaction ?

Plutôt papier ou numérique ? Utilisez-vous les archives ? Manque-t-il des titres indispensables selon vous ?

Un groupe de travail va se former pour étudier la question. N'hésitez pas à vous rapprocher des documentalistes et de Valérie Smadja pour en parler.

Point 10 : Indemnités de Temps de Transport sur Vendargues...non appliquées et pourtant applicables !

Rappel : Lorsque le temps de trajet aller-retour entre le domicile et le lieu occasionnel de travail dépasse le temps normal entre le domicile et le lieu habituel de travail, ce dépassement est indemnisé à 100% du salaire de base.

Accord collectif / socle commun / p.82

En préambule, la Direction de la Fabrique souhaite nous rappeler qu'une partie de la réponse à cette question a été donnée lors de la saisine du 19 mars 2019 : Les personnels utilisant leur véhicule personnel pour se rendre sur les lieux de tournage sont indemnisés en « convenance personnelle ».

Et, toujours selon la Direction, tout le monde y trouve son compte... Semble-t-il.

Les élus soulèvent tout de même le fait que si la question leur est parvenue, c'est qu'il semble y avoir quelques doutes et troubles.

La Direction nous le répète, beaucoup de salariés préfèrent s'organiser de la sorte pour se rendre de leur domicile au lieu de tournage. Toutefois, pour les personnels désirant prendre le départ depuis Vendargues, la production met à disposition des véhicules de service au départ du site. Difficile d'obtenir une réponse claire sur le fait que ces véhicules soient

prévus à chaque tournage ou s'il faut les quémander. Il y a pourtant le potentiel de véhicule (40 voitures).

Toutefois, la question posée reposait sur la durée de trajet et là... le bât blesse. Pas vraiment de réponse puisque la Direction assure que le cas d'un aller-retour entre le domicile et le lieu occasionnel de travail qui dépasserait le temps normal entre le domicile et le lieu habituel de travail ne s'est jamais présenté.

S'il se présentait, c'est garanti l'article de l'accord collectif (socle commun – page 82) sera bel et bien appliqué.

Non satisfait de la réponse éludée, cette question sera remise à l'ordre du jour lors d'une prochaine réunion.

Point 11 - Equipements de Protection Individuel à Vendargues

Les parkas sont en cours de flochage et bientôt distribuées en revanche il n'y a pas de références de chaussures de sécurité dans le catalogue AISO : aucun achat n'est donc possible ! Faut-il attendre un grave accident ? Se sont interrogés à haute voix les élus

La Direction de la Fabrique nous l'affirme, il y avait effectivement des absences dans les catalogues de matériel de protection.

AISO (centrale d'achat) vient de signer, très récemment, un accord-cadre qui permet dorénavant de pallier ces problématiques. Il est désormais possible de commander tout le matériel nécessaire en se rapprochant de Mme Pignet qui centralise les commandes.

Ces dotations sont faites pour 3 ans ; il est également envisageable de recourir à du matériel spécifique sur facture, à hauteur de 180 euros, également tous les 3 ans.

EN bref :

Lors de la prochaine réunion qui se déroulera le 14 octobre la direction a prévu de tenir « le comité salaires ». Les élus pourront, face à la direction, défendre les situations des salariés qui ont donné l'autorisation de communiquer leurs données et qui les ont sollicités.

A partir du mois d'octobre Eliane Dos Santos tiendra dans le cadre de son mandat de Représentante de proximité une permanence. Chacun pourra venir pour lui faire part d'un problème relevant de l'instance de Proximité. Nous pourrons ensuite mettre le sujet à l'ordre du jour de la prochaine réunion. La permanence se tiendra tous les mardis de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h à son bureau au CE.

Vous pouvez, bien entendu, continuer à envoyer vos questions à l'un(e) des sept représentant(e)s de proximité (Sandrine Bort, Valérie Smadja, Eliane Dos Santos, Philippe Perrot, Sébastien Lebailly, Rémy Dupont et Marc Civallero)

Pour la réunion du 14 octobre envoyez vos questions ou contactez-nous avant le 4 octobre prochain.